

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°85 - Août 2013

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Edito : **Solidarité concrète avec la résistance palestinienne**

Beaucoup de bruit médiatique à propos d'une reprise des « négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens. » L'effort du côté des USA, de l'Europe comme d'Israël, que ce soit du côté de la coalition au pouvoir avec Netanyahu ou de l'« opposition » travailliste, avec Peres, s'est déployé à l'échelle de la planète, jusque chez nous, afin de faire illusion quant à la volonté des dirigeants israéliens de reconnaître les droits nationaux du peuple palestiniens et s'acheminer vers leur application. Les autorités françaises ont largement contribué à l'entreprise israélienne en recevant en grandes pompes le Président Perès, particulièrement impliqué dans les « négociations », à l'automne dernier. Rappelons simplement ici que ce réalisateur du nucléaire israélien, est un criminel de guerre.

Les récentes déclarations de Netanyahu, devant le secrétaire général de l'ONU, devraient faire perdre leurs dernières illusions à ceux qui en auraient encore. Interrogé sur le programme de colonisation accélérée, Netanyahu déclare notamment : *« il est important de comprendre qu'il ne s'agit pas de véritables questions qui doivent être discutées, car tout le monde sait, y compris l'équipe de négociateurs palestiniens, que si nous construisons quelques centaines de logements à Gilo ou Ramot (...) ou dans d'autres quartiers de Jérusalem, ainsi que dans des blocs urbains (en Cisjordanie), c'est qu'ils feront partie d'Israël dans la carte de paix finale. Et Netanyahu de poursuivre : « La véritable question est de savoir comment parvenir à ce qu'un Etat palestinien démilitarisé reconnaisse finalement et accepte Israël comme le seul et unique Etat juif. »*

L'apartheid et l'expulsion des Palestiniens et rien d'autre du côté israélien, alors que les dirigeants occidentaux jouent chacun leur partition dans la sauvegarde de cet Etat colonial, en provoquant ces « négociations » et **en se refusant de prendre les sanctions qu'impliqueraient les multiples crimes et violations du droit international par Israël.**

C'est du côté des peuples et de leur mobilisation que se trouve l'issue pour le peuple palestinien. Comme cela a été déclaré dans le communiqué de juillet de l'AFPS Nord-Pas de Calais **notre premier objectif est le soutien à toute la résistance palestinienne, depuis Gaza, la Cisjordanie, Jérusalem, jusqu'aux camps de réfugiés et aux exilés.**

Cela implique que notre association prenne en cette rentrée de grandes initiatives politiques à **commencer par la poursuite et le développement de la campagne de Boycott-désinvestissement-Sanctions** contre Israël. Le côté désinvestissement avec les campagnes contre Orange, Veolia ou Dexia sera poursuivi, mais aussi celle pour l'étiquetage des produits des colonies.

Parallèlement à ces grandes initiatives politiques, la volonté de mobiliser largement et concrètement aux côtés du peuple palestinien, dans la région, conduit notre association, avec très larges partenariats, à développer ce pour quoi elle s'est déjà largement engagée depuis plus d'une année : la solidarité avec les 4700 prisonniers palestiniens avec les parrainages, et le secours médical aux Palestiniens.

Dès notre réunion de rentrée du jeudi 29 août, à la MRES, un point sera fait sur ces campagnes. Elles seront développées sur notre stand à la braderie de Lille.

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

Hommage à Henri Alleg

L'AFPS 59-62 rend hommage à Henri Alleg dont la disparition nous touche tout particulièrement dans la mesure où il était un des symboles des combats contre le colonialisme, hier pour l'Algérie, aujourd'hui pour le peuple palestinien dont il soutenait le combat. Nous avons pu nous en rendre compte dans le Nord-Pas de Calais.

L'autre provient de la réflexion commune du Conseil d'Administration de l'association après l'annonce de la Commission de l'Union européenne concernant les lignes directrices sur les échanges avec Israël, et surtout l'annonce, par le représentant de l'administration des USA, d'une "reprise des négociations entre Palestiniens et Israéliens".

Nous avons choisi de mettre l'accent sur ce qui nous paraît essentiel:

- la solidarité avec la résistance palestinienne*
- la nécessaire poursuite du mouvement de Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël*
- le développement des campagnes concrètes de solidarité avec le peuple palestinien, notamment les prisonniers.*

Henri Alleg vient de s'éteindre. Pour ses camarades, pour les anticolonialistes de France et du monde, c'est une immense chagrin qui les touche. L'AFPS Nord-Pas de Calais partage la peine de sa famille, de ses proches, comme des forces populaires et anti-coloniales.

Arrivé à Alger en 1939 il avait rejoint les rangs du Parti Communiste Algérien et était devenu le Directeur d'*Alger Républicain*. Il s'engagea pour l'indépendance et la démocratie de l'Algérie. Il fut arrêté en juin 1957 et torturé par les colonialistes français. Il révéla publiquement les atrocités perpétrées par l'armée française. *La Question* publiée en 1958, permit au monde entier, comme au peuple français, de connaître la vérité quant au pouvoir colonial imposé en Algérie par les autorités françaises.



Il a poursuivi son combat anti impérialiste jusque sa disparition, après son retour en France, membre du PCF et rédacteur à l'*Humanité*. Nous avons pu nous en rendre compte à Douai en 2006. Il partageait la lutte du peuple palestinien pour sa libération nationale. Dès août 2008 il avait participé à la constitution du Comité National de Soutien à Salah Hamouri, jeune Franco-Palestinien, innocent, emprisonné en toute illégitimité par les forces d'occupation israéliennes en Palestine. Il était membre de son comité d'honneur. Il avait ainsi contribué à sa libération. Il était membre du comité de parrainage du Tribunal Russel sur la Palestine. Il s'était engagé dans la campagne « un bateau français pour Gaza. »

Un symbole de la lutte anticoloniale du peuple de France vient de disparaître, mais son combat reste toujours vivant. Le colonialisme français a été vaincu par la lutte du peuple algérien, l'apartheid a été vaincu en Afrique du Sud, la résistance palestinienne soutenue par la solidarité internationale, dans laquelle Henri Alleg dans la continuité de ses combats libérateurs prit sa part, l'emportera sur l'apartheid israélien.

Solidarité de lutte avec le peuple palestinien

Réunion de rentrée de l'AFPS Nord-Pas de Calais

Jeudi 29 août à 18 heures

salle Houblon, à la MRES 23 rue Gosselet à Lille

L'AFPS Nord-Pas de Calais a été active durant la période des congés, mais l'heure arrive de mettre en œuvre concrètement ce que l'Association a décidé au printemps et de poursuivre le travail de solidarité avec le peuple palestinien.

Un moment fort pour tous :

*la braderie de Lille avec le stand, boulevard de la Liberté, à hauteur du Palais de Beaux-Arts, dans le village associatif, les **31 août et 1^{er} septembre***

Pour faire un point politique, avec un été riche d'évènements et une association riche de projets, rendez-vous est donné, le jeudi 29 août, en soirée, en vue de faire un point politique, et finir de préparer matériellement la braderie.

Pendant le processus, l'annexion continue - par Rudolf Bkouche

L'Etat d'Israël a inventé la notion de processus de paix. On peut faire remonter cette invention à la conférence de Madrid de 1991 et aux diverses négociations qui ont suivi, depuis les Accords d'Oslo de 1993 jusqu'aux négociations qui ont commencé à Washington il y a quelques jours et qui doivent se poursuivre, la paix étant prévue dans neuf mois.

Pour ouvrir ces négociations, le gouvernement israélien vient d'annoncer la construction d'environ un millier de logements à Jérusalem-Est et dans quelques implantations en Cisjordanie. Rien de nouveau, seulement une façon de rappeler que l'ouverture de négociations avec l'Autorité Palestinienne ne doit pas empêcher l'extension des implantations israéliennes en Cisjordanie.

Il y a ici une double volonté israélienne. D'une part assurer l'annexion du maximum de terre palestinienne, d'autre part, pour rassurer ses alliés, jouer à la négociation avec les Palestiniens, sachant que cette négociation ne mènera à rien, sinon à montrer à la face du monde que les Palestiniens ne veulent pas la paix.

Il est vrai que pour montrer sa bonne volonté, le gouvernement israélien a décidé de libérer, par morceaux, une centaine de prisonniers palestiniens (sur plus de quatre mille actuellement détenus).

Ainsi vingt-six prisonniers vont être libérés pour l'ouverture du processus, les autres étant libérés en fonction des progrès des négociations, ces progrès étant définis par le gouvernement israélien. Autant dire que les progrès des négociations se définiront en fonction des concessions que la partie palestinienne acceptera de faire. Et on sait, comme cela s'est déjà produit, que si le processus s'arrête, c'est parce que les Palestiniens auront refusé les dernières concessions, prouvant ainsi qu'ils ne veulent pas la paix.

Le jeu est bien rôdé et les gouvernements israéliens successifs savent qu'ils peuvent compter sur les Etats-Unis pour faire comprendre aux Palestiniens, d'une part d'accepter les règles du jeu définies par les Israéliens, d'autre part de faire les concessions nécessaires pour permettre au processus de démarrer une nouvelle fois.

Au début de son mandat, le Président des Etats-Unis Obama avait demandé au gouvernement israélien le gel de la colonisation comme signe de bonne volonté ; le résultat a été un refus israélien. De quoi se mêlait ce monsieur qui semblait n'avoir rien compris à la volonté sioniste d'annexer le maximum de terre palestinienne et d'en expulser toute présence non juive. Devant ce refus, Obama, qui s'était promis de régler le problème, n'a su que reprendre la politique classique

menée par les Etats-Unis depuis qu'ils ont fait d'Israël un allié privilégié : accepter le diktat israélien et faire pression sur l'Autorité Palestinienne pour qu'elle accepte le jeu israélien.

Quant au Président de l'Autorité Palestinienne, il avait, dans un sursaut de résistance, proclamé son refus de reprendre les négociations tant que l'extension des implantations ne serait pas gelée. Mais tout cela faisait désordre. Puisque le gouvernement israélien refusait de geler l'extension des implantations, il ne restait plus qu'à convaincre l'Autorité Palestinienne de reprendre les négociations, ce qu'a fait le Secrétaire d'Etat Kerry. Pour ajouter de la crédibilité à ces négociations, Kerry a même annoncé que tout cela serait bouclé dans neuf mois, annonce qui s'inscrit dans une suite devenue classique depuis les Accords d'Oslo de 1993 jusqu'à la mise en place du Quartette (ONU, Etats-Unis, Russie, Union Européenne) qui devait conduire à un Etat de Palestine

en 2005 et la conférence d'Annapolis de 2007 qui prévoyait l'existence de cet Etat au plus tard en 2010. Quant à savoir ce qui se passera dans neuf mois, c'est secondaire, ce qui importe c'est que le processus continue.

En résumé une nouvelle mascarade qui laisse les mains libres au gouvernement israélien, lui permettant d'augmenter sa pression sur la Palestine, augmentant le nombre d'implantations auxquelles s'ajoutent les autoroutes réservées aux seuls Israéliens. La Palestine se réduit ainsi à quelques îlots séparés rendant la création d'un Etat de plus en plus difficile sinon impossible. Mais c'est bien cela l'objectif israélien. Ce semblant de négociations que représente la politique du processus ne peut que favoriser Israël aux dépens des Palestiniens.

Rudolf Bkouche

Union Juive Française pour la Paix

Jean-Jacques CANDELIER

Député, du Nord Vice-président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées

QUESTION ÉCRITE n° 878

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la Ministre de la justice sur la nécessaire abrogation de circulaires prises sous la précédente législature.

Une dépêche en date du 12 février 2010 a été adressée aux procureurs généraux près les cours d'appel. Des circulaires (...) invitent les procureurs à poursuivre les appels au boycott comme caractéristiques de délits de provocation publique à la discrimination à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur appartenance à une nation (article 24, alinéa 8, de la loi du 29 juillet 1881).

Ces circulaires tendent à criminaliser et à réprimer les militants engagés pour une paix juste et durable au Proche-Orient et qui appellent à juste titre à boycotter les produits des colonies ou des produits israéliens pour amener les dirigeants israéliens à respecter le droit international.

Il lui demande si elle compte abroger ces circulaires arbitraires attentatoires à la liberté.

Réponse du 16 juillet 2013 :

La position de la France à l'égard de la colonisation israélienne est claire et constante : elle condamne la colonisation israélienne sous toutes ses formes tant en Cisjordanie qu'à Jérusalem-Est et rappelle qu'elle est illégale au regard du droit international, nuit à la confiance nécessaire à la reprise du dialogue et constitue un obstacle à une paix juste fondée sur la solution des deux états.

Conformément à l'arrangement technique conclu entre l'Union européenne et Israël en décembre 2004, les produits fabriqués dans les colonies israéliennes ne sauraient bénéficier du régime douanier préférentiel accordé aux produits originaires du territoire israélien en vertu de l'accord d'association du 20 novembre 1995 qui lie Israël à l'Union européenne depuis son entrée en vigueur, le 1^{er} juin 2000.

Cette position a été confirmée par l'arrêt rendu par la Cour de justice de l'Union européenne le 25 février 2010 dans l'affaire Brita. L'avis aux importateurs C-20, publié au Journal officiel de l'Union européenne du 25 janvier 2005 et mettant en œuvre l'arrangement technique de 2004, énonce des principes clairs d'indication du lieu de production : le nom de la localité...

Fabius déclare le 19 juillet : « *La France encourage les parties à mener effectivement ces négociations en créant un climat de dialogue et de confiance, afin de parvenir à un accord. Il est de l'intérêt de tous de mettre fin au conflit par la création d'un Etat palestinien viable et souverain, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël.* » L'absence d'exigences quant au droit international vide de tout sens la référence à la « paix ».

Compte-rendu du CA de l'AFPS 59/62 du vendredi 19 juillet 2013

Présents : Jean-François, Mireille, Corine, Béatrice, Marie-Elise Excusés : Sihem, Malika, Bernadette, Mohamad, Jean-Pierre, Fatima

• Situation :

- Israël pratique une colonisation « galopante » dans les « territoires occupés »
- offensive américaine par Kerry pour la reprise de négociations : rechercher l'article de Samir Hamma dans l'Humanité : « Les EU troquent leurs dollars contre des concessions politiques » à mettre sur le site
- la dernière déclaration de l'UE (Les colonies exclues des futurs accords) : c'est une déclaration exigeante mais très insatisfaisante ; il y a un changement de ton mais sans évocation de sanctions ; le communiqué de l'AFPS à ce sujet ne fait pas allusion à la complicité précédente de l'UE qui encourageait Israël ; avec la responsabilité toute particulière de la France ; rédiger un communiqué par l'AFPS 59/62, il s'agit de regagner sur le terrain du droit, gagner la bataille juridique.

• Actions :

- protestation à Taubira au sujet de la circulaire Alliot-Marie/Mercier : rédiger une pétition pour la braderie ; Candelier, Bocquet et Dolez se sont engagés à agir ; suite à la décision du Congrès sur le boycott des produits des colonies (leur étiquetage) aller voir Chassaing ; question : comment amender un texte de loi ? groupe des 5, les moyens sont réduits à l'Assemblée où le groupe de travail ne comporte que 5 députés, selon M. Demessine on dispose de plus de moyens au Sénat. Noter que le CNR n'est pas mort, un courant gaulliste est encore vivant ; le Nord possède 22 députés ; Mireille et Corine se proposent d'aller à la permanence de Linkenel
- article de Rue 89 sur la déduction fiscale d'associations sioniste (<http://www.rue89.com/2013/07/17/quand-impots-financent-indirectement-les-colons-disrael-244289>) faire poser la question par Candelier
- faire un message Palestine (situation + UE nécessité de sanctions)

• Rencontre à la Région pour le secours médical :

- présents : Corbeaux, Joseph Delemestère, Mohamad Salem, Jean-François, Khadija
- question : aide médicale + scanner
- façon dont doit transiter le convoi médical : matériel dans un container pour la Palestine par l'Egypte par bateau ; trouver un local pour stocker le matériel : non pas celui de Villeneuve d'Ascq, trop petit, trouver un local plus grand à Dunkerque
- il s'agit d'une grande opération de secours par Palmed et AFPS 59/62:1 scanner pris en charge par la Région+ dons d'une aide populaire+ Secours Populaire Français (le contact est pris)
- réunion 26 aout les mêmes + SPF à la Région

- Rencontre prochaine: Sandrine Mansour, le 18 octobre : problème de la salle (Espace Marx), réserver une autre salle au cas où (bourse du travail à Fives) mais faire néanmoins une demande écrite pour l'Espace Marx ; impliquer dans cette intervention : l'espace Marx, les syndicats de l'éducation nationale, le cercle Henri Barbusse et les amis du Monde Diplomatique

• En suspens :

- réunion avec Claude Langlet sur le bouquin « Europe Israël : Une alliance contre-nature » de David Cronin
- réunion avec Nabil
- Douai détention administrative : Jean-François attend les réponses

• Campagne « libération de Marwan Barghouti » par le PCF:

- elle débutera à la fête de l'Huma avec l'intervention de la femme de M. Barghouti ; noter que Barghouti représente les prisonniers (« document des prisonniers » de 2006) et la réconciliation inter-palestinienne

- Subventions : - subvention du Conseil Général et d'Auby

• Braderies:

- braderie le 8 septembre à Carvin
- 1^{er} dimanche d'octobre : braderie à Douai et repas
- braderie de Lille : action Taubira, vente d'huile (stock important), adhésions, tracts prisonniers, secours médical, BDS, contre le jumelage avec Safed, les besoins à Naplouse, résistance populaire et colonisation galopante ; contacter Aroum pour la mise en place du stand ; solliciter les adhérents lillois par téléphone ; pot
- jeudi 29 aout : CA de préparation à la braderie à 18h à la MRES

• Action « Non à la disparition des associations » par le Collectif des Associations Citoyennes :

- réunion à la MRES le 26 aout à 18h30 ; on est partie prenante

Jeudi 29 août , à 18h, salle du Houblon à la MRES de Lille : Réunion de rentrée et de préparation de la braderie
Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre à Lille : Grande Braderie avec stand AFPS 59/62 Samedi à 19h : « Pot de l'amitié » sur le stand
Dimanche 6 octobre , place Carnot à Douai : Grande Braderie avec stand AFPS 59/62
Vendredi 18 octobre à l'Espace Marx, 6bis rue Roger Salengro à Lille-Hellemmes : Rencontre avec Sandrine Mansour >> et >>
Samedi 14 décembre salle des Corons Verts à Douai : Grande soirée de solidarité avec le peuple palestinien en liaison avec ACLIA en vue de recueillir des fonds pour le secours médical aux Palestiniens

COTISATION ANNEE 2013 Voir www.nord-palestine.org/bulletin_adhesion.htm

Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2013.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer.

Vous trouverez donc ci-dessous (ou sur le site www.nord-palestine.org/COTISATION2013.pdf) un bulletin à remplir et à nous adresser à **AFPS 59-62 MRES 23, rue Gosselet - 59000 - LILLE**

Pour ceux qui n'auraient pas encore confirmé leur adhésion à notre Association

Nom : Prénom

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. personnel : Tél. mobile : Année de naissance :

E-mail@..... Profession :

Tranche Revenus mensuels adhérent Cotisation annuelle

1 : Inférieurs à 500 €/mois : 10€	4 : De 1 500 à 2 000 €/mois : 55 €	7 : De 3 000 à 3 500 €/mois : 100 €
2 : De 500 à 1 000 €/mois : 25 €	5 : De 2 000 à 2 500 €/mois : 70 €	8 : Supérieurs à 3500 €/mois : 120 €
3 : De 1 000 à 1 500 €/mois : 40 €	6 : De 2 500 à 3 000 €/mois : 85 €	

Je cotise dans la tranche n°..... soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.

J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

Je verse la somme totale de€

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.